

La préparation à la gestion d'une crise sismique.

Les exercices RICHTER

Emilie Crochet – Bureau des Risques Majeurs, Sous-Direction de la Gestion des Risques, Direction de la Sécurité Civile
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration

La Terre vient de trembler ... que faire ? Qui appeler ? Comment s'organiser ? Face à un tel événement, les citoyens se tournent naturellement vers les pouvoirs publics pour obtenir aide et protection.

Pour faire face à cette demande l'Etat a mis en place toute une organisation.

En premier lieu, la loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 réaffirme que la protection générale des populations nécessite d'impliquer de multiples acteurs dont la diversité est devenue une caractéristique de la sécurité civile.

Ensuite, l'Etat dispose à tous les échelons de plans de secours élaborés par les différents acteurs intervenant dans la gestion de crise. Ainsi, au niveau zonal et départemental, les plans ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) sont conçus pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité unique du préfet, les acteurs de la sécurité civile au delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services.

Au niveau communal, le maire dispose de deux outils : le plan communal de sauvegarde (PCS), qui permet de bâtir par anticipation l'organisation des différentes ressources (humaines et matérielles), et la réserve communale de sécurité civile (RCSC).

Au niveau des écoles, le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) met en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Enfin, le plan familial de mise en sûreté (PFMS) permet à chaque famille de se protéger et d'organiser son autonomie durant la phase critique de la crise.

Si la France a été épargnée par les séismes depuis de nombreuses décennies, la possibilité qu'un séisme fort se produise et engendre des victimes et des dégâts importants est avérée en métropole, en particulier pour les départements alpins et pyrénéens.

Mais la véritable question n'est pas de savoir quelle sera la localisation du prochain séisme, ni même sa magnitude, mais plutôt si nous serons collectivement suffisamment prêts pour l'affronter.

Ainsi du niveau communal au niveau national, les exercices permettent à tous les acteurs de se préparer à la survenue d'un séisme. Ils permettent entre autres :

- de mettre en pratique les différents plans élaborés,
- aux acteurs de se familiariser avec leurs rôles et leurs missions,
- de se coordonner ensemble,
- de sensibiliser la population,
- d'acquérir des réflexes opérationnels,
- de mettre en évidence des dysfonctionnements et de réfléchir à des pistes d'amélioration.

Le but final est d'aboutir à une maîtrise

partagée (inter services) et pérenne d'un savoir faire opérationnel.

Dans le cadre du plan séisme lancé en 2005 et qui vient de s'achever, la direction de la sécurité civile a réalisé un scénario départemental de crise sismique (SDCS) chaque année.

Ces exercices, dénommés « RICHTER », permettent, outre l'entraînement des services gestionnaires de la crise (préfecture, services déconcentrés, communes, établissements publics dont les établissements scolaires, ...), une forte sensibilisation des acteurs et en particuliers des collectivités locales. En effet, ces exercices sont basés

Mais la véritable question n'est pas de savoir quelle sera la localisation du prochain séisme, mais plutôt si nous serons collectivement suffisamment prêts pour l'affronter

sur un jeu de données réalistes, incluant une évaluation quantifiée des dommages et des estimations (qualitatives et globales) du nombre de victimes, permettant d'évaluer les capacités de réaction et d'intervention lors

de différentes phases de la crise. Ceci permet aux acteurs de prendre conscience de la réalité du risque sismique et des conséquences concrètes qu'il peut engendrer.

Les retours d'expérience menés auprès des communes qui ont participé à ces exercices montrent que, bien que conscientes d'être soumises à un risque sismique, elle n'avait pas la représentation des dégâts que cela pourrait entraîner pour leurs communes.

Lors des exercices RICHTER, l'ensemble des services centraux et déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales (aux

travers des élus locaux et de leurs services techniques), des opérateurs publics et privés et des médias participent. Pour les communes, trois niveaux de « jeu » sont proposés :

- le niveau A : les communes ont une implication complète pendant tout l'exercice. Elles reçoivent directement ou indirectement des événements successifs (dommages et/ou dysfonctionnement) qu'elles doivent gérer en temps réel ;
- le niveau B : les communes ont une implication partielle pendant l'exercice. Elles ne reçoivent pas les événements à gérer en temps réel, mais une description évolutive dans le temps des dommages aux biens et aux personnes ainsi que des éventuels dysfonctionnements ;
- le niveau C : les communes ont une implication minimale au cours de l'exercice. Elles reçoivent uniquement une description complète des dommages aux biens et aux personnes ainsi que des éventuels dysfonctionnements dans un délai d'une à deux heures après l'événement.

Comme en cas de crise sismique réelle, les communes doivent rendre compte au COD de la préfecture au travers d'un ou plusieurs point(s) de situation faisant état d'une description et quantification des dommages et des dysfonctionnements, des actions entreprises et des besoins.

A ce jour quatre exercices se sont déjà déroulés : RICHTER 13, RICHTER Antilles, RICHTER 65, RICHTER 68 et RICHTER 38.

Le premier exercice, **RICHTER 13**, a été mené le 15 février 2007 sur une zone comprenant 25 communes ayant été touchées par le séisme historique de Lambesc (1909). Cet exercice était de type « Etat-major », il n'y avait donc pas de jeu en réel sur le terrain. Toutes les communes avaient alors été sollicitées en niveau B.

Puis, l'exercice **RICHTER Antilles** (18 et 19 novembre 2008) concernant les deux départements d'outre mer et se déroulant sur 36 heures, a permis un travail d'Etat Major entre les préfectures, les sous-préfectures et les communes, à la gestion de chantiers de sauvetage déblaiement où la mobilisation des moyens de secours a fait intervenir les moyens locaux, zonaux et nationaux sous la forme d'un détachement de l'UIISC de



Les services de secours mobilisés sur le site de l'ancienne papeterie de Villard Bonnot pour l'exercice Richter 38 ©IRMa

Corte. Pour la première fois dans un exercice, la difficile question de la gestion d'un grand nombre de décédés a fait l'objet d'un atelier théorique et pratique à Fort de France.

Le 22 avril 2009, l'exercice **RICHTER 65** (Etat-Major) a permis de tester l'ensemble de la chaîne de commandement du niveau local au niveau national et même européen. Cet exercice a permis de prendre conscience de la gestion des sans-abris et du risque de sur-accident naturel (rupture d'un embâcle dans la vallée au-dessus de Lourdes).

L'exercice **RICHTER 68** s'est déroulé le 4 février 2010 dans le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort. Il a permis de tester l'appel aux ressources secours des pays limitrophes, ainsi que la participation de la population par des mouvements de populations spécifiques limités tels que l'évacuation d'établissements scolaires. Il a aussi été joué le risque de sur-accident afin de tester les procédures d'évacuation de secteurs exposés à un accident technologique potentiel. Par ailleurs, la dichotomie entre les deux consignes « sortir des bâtiments » en cas de séisme et « se confiner » en cas d'accident industriel a permis une réflexion sur ce sujet.

D'autre part quatre chantiers de manœuvre ont été mis en place par le SDIS 68 : un chantier sauvetage déblaiement à Mulhouse, un chantier spéléo-secours dans les galeries de Pfstatt, un chantier intervention en milieu périlleux sur un IGH

à Mulhouse et un chantier recherche de victimes sous une coulée de neige à Stosswihr.

Le dernier exercice, **RICHTER 38**, s'est joué dans la vallée du Grésivaudan le 14 avril 2011. Le scénario était un séisme de magnitude 5,7 dont l'épicentre se situait sur la commune des Adrets. Une réplique de magnitude 4,0 a eu lieu vers 14h sur la commune de Frogès.

Les bilans à la fin de l'exercice sont de 106 personnes décédés, 18 disparus, 110 blessés graves, 480 blessés légers et 16720 sans-abris.

- Plus d'un millier de personnes ont été impliquées dans cette simulation : pompiers, forces de l'ordre, armée, samu, CG de l'Isère, DDT, DDCS, ARS, DREAL, préfecture, gestionnaires d'infrastructures ou de réseaux.
- 55 communes ont participé à cet exercice, dont 12 en niveau A.
- Plus de 68 000 élèves ont été mobilisés dans plusieurs centaines d'établissements scolaires (de la maternelle au lycée).

Un chantier de sauvetage-déblaiement s'est déroulé sur le site d'une ancienne papeterie à Villard-Bonnot.

Le point fort de cet exercice a été le départ en réel de l'ensemble du COD de la préfecture, ainsi que le CTA-CODIS et la salle de crise du SAMU sur la commune de Voiron. Ce transfert a été testé ici pour la première fois.

■ ■ ■